



2^e Forum sur le DÉVELOPPEMENT MINIER en Abitibi-Témiscamingue



Synthèse des préoccupations recueillies

En vue du 2^e Forum sur le développement minier en Abitibi-Témiscamingue sur le thème des mines à ciel ouvert, la Conférence régionale des élus (CRÉ) souhaitait recueillir les préoccupations des différentes parties prenantes de la région quant à ce type d'exploitation minière. Une consultation par l'intermédiaire de groupes d'échanges a donc eu lieu au cours du mois de février 2011. Cela a permis aux différentes parties d'exprimer et d'échanger leurs préoccupations, leurs positions et leurs besoins d'information quant aux projets miniers à ciel ouvert. Au total, neuf rencontres ont eu lieu dans chacune des MRC de la région. Cela a également permis de mieux définir les points de vue d'une multitude d'individus originaires de partout dans la région et œuvrant dans des domaines variés, que ce soit économique, industriel, social ou environnemental.

Étant donné le nombre important de rencontres et de participants, plutôt que de proposer un lourd compte rendu exhaustif, nous vous présentons les grandes lignes des préoccupations exprimées par les intervenants et intervenantes lors de ces rencontres. Voici donc une synthèse de ces préoccupations. Elles ne sont pas nécessairement des faits. Certaines sont peut-être fondées et d'autres, peut-être pas. L'objectif de ce document est simplement de faire part de ces préoccupations. Il ne vise pas à les justifier ni à apporter des éléments de réponse. Parmi la foule de préoccupations qui ont été émises, certaines présentent des similitudes ou des liens entre elles. De nombreuses préoccupations ont comme grand dénominateur commun la qualité du milieu de vie. Plusieurs personnes craignent les impacts que pourraient avoir les exploitations minières à ciel ouvert sur la qualité de leur environnement, leur quiétude et l'attrait de leur ville, village ou région. Certains considèrent que la qualité de vie qu'offre l'Abitibi-Témiscamingue constitue une richesse naturelle en soi et ils s'inquiètent de la capacité des collectivités à protéger cette qualité de vie :

- La qualité de l'eau, qu'elle soit souterraine ou en surface. Que seront les impacts des mines à ciel ouvert sur la qualité de l'eau potable des municipalités environnantes ou des puits artésiens des citoyens? L'importance de cette richesse, qu'on pourrait qualifier d'or bleu, a été soulignée. Sera-t-elle hypothéquée à long terme par le développement minier à ciel ouvert? L'impact sur les lacs et les rivières en général suscite aussi d'importantes préoccupations. Certains intervenants ont clairement signifié l'importance capitale que peut avoir un lac pour leur communauté et que rien ne peut justifier de le mettre à risque.
- Si une mine est à proximité d'une zone habitée, quels seront les impacts quant au bruit, à la poussière, aux vibrations et sur le paysage?
- Les impacts visuels des fosses et des parcs à stérile génèrent de nombreuses inquiétudes. Est-ce que la région sera défigurée? L'exemple de l'entrée de la ville de Val-d'Or a été cité à plusieurs reprises. Certains craignent de voir cette situation se reproduire à plusieurs endroits dans la région.
- Bien qu'il soit reconnu qu'une économie en santé est nécessaire pour maintenir une qualité de vie, certains redoutent que le besoin à court terme de créer de la richesse et des emplois soit considéré au détriment de la protection de l'environnement à long terme.
- La restauration des sites miniers. Est-ce que les fosses seront remplies une fois les exploitations terminées? Est-ce que le territoire affecté sera réutilisable? Est-ce que les communautés se retrouveront avec des sites abandonnés comme dans le passé?
- Quels seront les impacts de projets miniers majeurs sur le réseau routier? Quelles seront les conséquences sur l'état des routes, l'achalandage, la fréquentation, la sécurité et la quiétude des citoyens demeurant à proximité?
- La détresse psychologique que pourraient vivre les résidents voisins de grandes mines à ciel ouvert a été évoquée.
- Finalement, certains intervenants se posent la question : «Est-ce que les mines à ciel ouvert vont nous apporter plus que ce qu'elles vont nous coûter?»



CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE





2^e Forum sur le DÉVELOPPEMENT MINIER en Abitibi-Témiscamingue



Un autre fil conducteur entre plusieurs préoccupations est l'aspect de durabilité de l'industrie minière. Qu'arrivera-t-il aux communautés, une fois l'exploitation de la mine terminée? Les ressources minérales étant non renouvelables, allons-nous en retirer des bénéfices une fois les exploitations terminées? Les intervenants interrogés ont clairement exprimé la nécessité d'assurer un héritage et un legs durable au développement minier, au-delà de l'exploitation des gisements. En somme, le développement minier doit assurer l'enrichissement des compagnies, mais également des collectivités à long terme:

- Devant l'effervescence et le rythme du développement minier, sommes-nous en mesure de voir au-delà des avantages économiques à court terme?
- Serons-nous encore témoins de booms d'effervescence, suivis de périodes de déclin sur les plans économique et social? Est-ce que le tissu social de certaines municipalités de la région sera complètement dépendant de l'activité des mines?
- Est-ce que les projets miniers laisseront des traces économiques sur les communautés touchées?
- Comment amoindrir les écarts entre les cycles d'activité minière?
- L'industrie minière génère-t-elle un juste retour social dans la région?
- L'industrie minière est un véhicule de création d'emplois directs et indirects nécessaires et importants pour garder et attirer les jeunes dans la région.
- Le développement minier se fera-t-il au détriment d'autres secteurs? Par exemple, la forte demande en ressources humaines générée par les projets de mines à ciel ouvert ainsi que les conditions d'emploi offertes par les compagnies minières peuvent créer un déséquilibre envers les entrepreneurs locaux.
- Les gros projets miniers à ciel ouvert permettent aux entreprises locales de se consolider et de se développer suffisamment pour prendre de l'expansion et, éventuellement, se positionner sur d'autres marchés. Se priver de gros projets, c'est risquer de perdre une compétitivité au point de vue mondial.
- Pour certains, l'héritage durable du secteur minier passe par l'expertise, les connaissances de pointe, la formation et la main-d'œuvre qualifiée qui peuvent être mises à profit au-delà des mines exploitées dans la région.
- Ne pas profiter de ce développement, cela serait peut-être au détriment de l'avenir de la région.
- Qu'arrivera-t-il si les prix des métaux chutent? L'industrie minière n'est pas suffisamment diversifiée.
- Les services rendus par les écosystèmes sont-ils considérés lorsqu'on envisage un projet de mine à ciel ouvert?
- Quels seront les impacts des mines à ciel ouvert sur le récréotourisme et l'attrait de la région?
- Il ne faut pas oublier le patrimoine qui témoigne de l'héritage de l'industrie minière dans la région.



Finalement, la troisième série de préoccupations a comme base commune la volonté d'intégrer les visions des communautés d'accueil aux projets miniers. En somme, les gens souhaitent être informés et être consultés par rapport à l'utilisation du territoire. Plusieurs sont d'avis que la population est impuissante relativement à l'arrivée de projets miniers et qu'elle n'est pas en mesure de faire valoir sa vision et ses choix par rapport au développement.

- Est-ce qu'une mine à ciel ouvert pourrait être exploitée sans le consentement du milieu?
- L'Abitibi-Témiscamingue est une région ressource comprenant plusieurs villes minières. Néanmoins, la nécessité d'atteindre un équilibre entre le développement des ressources minérales et la vision des communautés soulève des inquiétudes. Dans le contexte actuel, plusieurs se préoccupent de l'impuissance des collectivités à faire valoir leurs volontés quant au développement minier, notamment dans le cadre de l'actuelle Loi sur les mines.
- Le fait que les compétences des municipalités ou des MRC en matière de planification de l'aménagement et du développement du territoire ne soient pas reconnues aux yeux de la Loi sur les mines provoque des frustrations. De plus, cette situation peut créer des conflits d'usage du territoire et ne favorise pas une cohabitation nécessaire et essentielle avec l'industrie minière.
- La nécessité (ou l'incapacité) de protéger des zones jugées importantes par les collectivités, comme un lac ou une prise d'eau potable, par exemple.
- L'importance d'informer et de consulter adéquatement la population par rapport aux projets miniers. Cette information doit être rendue accessible et compréhensible pour les citoyens.
- Lorsque l'information est disponible, peut-on s'y fier? Les projets sont présentés par les promoteurs eux-mêmes ou par des firmes engagées par ces derniers. Plusieurs se questionnent sur la validité de ces informations et soulignent le manque de ressources indépendantes afin d'obtenir un soutien technique ou une expertise, notamment pour les décideurs municipaux. À qui peut-on se fier?
- On ressent une espèce de crise de confiance. Certains citoyens ne semblent plus faire confiance à l'industrie, aux instances gouvernementales et aux élus.
- Le manque d'accompagnement des citoyens directement affectés par l'arrivée d'un projet minier, entre autres, sur le plan juridique. Les ententes de gré à gré entre les citoyens et les corporations minières sont considérées comme inadmissibles par plusieurs. L'image de David contre Goliath est évoquée pour illustrer la situation du rapport de force disproportionné.
- Les gens ont des attentes de plus en plus élevées envers l'industrie minière. Certains craignent que des demandes déraisonnables soient faites à l'industrie minière.